

**2023 DSOL 104** : Subventions (4 000 euros) à deux associations pour leurs actions en faveur de l'engagement bénévole des seniors parisiens

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération s'inscrit dans le cadre du schéma 2022-2026 « Seniors à Paris », et plus précisément dans la fiche action 3 relative à la vie culturelle et citoyenne des seniors retraités participant activement à la vie de la cité.

La collectivité parisienne s'attache, en effet, à encourager l'engagement bénévole des Parisiens à la fois en soutenant la mobilisation des retraités dans l'ensemble des domaines de la vie du territoire, mais également en encourageant les actions bénévoles à destination des seniors.

Le présent projet de délibération a pour objet d'accorder une subvention de fonctionnement à deux associations œuvrant en ce sens.

L'association « **L'Age d'or de France** » offre diverses activités aux retraités et préretraités. L'association anime, à Paris, un club pour personnes âgées proposant de nombreux ateliers (gymnastique aquatique, bridge, écriture...), des sorties-conférences et des visites sur différentes thématiques. L'association sollicite une subvention de la Ville de Paris afin d'organiser des journées de formation à l'art du conte à destination de seniors volontaires. 30 conteurs seniors devraient ainsi bénéficier d'une formation et intervenir par la suite auprès d'écoles, de centres de loisirs, de bibliothèques, d'hôpitaux et de maisons de retraite.

L'association « **Café associatif Pernety** », créée en avril 2005, gère le café associatif Le Moulin à Café au cœur du quartier Pernety. Cet espace de vie sociale, intergénérationnel et multiculturel, développe un modèle économique solidaire créé au fil des ans en réponse à un besoin social identifié et exprimé par les habitants. Le café, véritable lieu ressource pour les seniors du quartier propose, pour 2023, de renforcer les ateliers très diversifiés qu'il anime en journées et en soirée dans une démarche intergénérationnelle autour d'ateliers bien-être, conférences, projections-débats, représentations théâtrales, et concerts. Ce café est également un lieu d'engagement bénévole très fort pour les seniors du quartier Pernety, qui s'investissent dans le fonctionnement du restaurant solidaire, comme celui des nombreuses activités proposées.

Compte-tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations concernées, je vous propose de leur attribuer, au titre de 2023, les subventions suivantes pour un montant total de 4 000 € :

- L'Age d'or de France : 1 500 €
- Café associatif Pernety : 2 500 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris